

Licence Professionnelle

Métiers des administrations et collectivités territoriales



Droit

Objectifs

L'objectif de la Licence professionnelle Métiers des administrations et collectivités territoriales est de former des agents catégorie B pour occuper leurs fonctions auprès de collectivités territoriales avec des connaissances théoriques sur le fonctionnement d'une administration, des compétences pratiques permettant de traiter les dossiers confiés en étant opérationnels dès la sortie de formation, tout en ayant une conscience éclairée des enjeux et contraintes de l'action de l'administration territoriale et de son insertion dans la société et ses problématiques actuelles.

Cette Licence professionnelle a pour objectif de favoriser l'insertion professionnelle à niveau Bac+3 des étudiants ayant notamment suivi un cycle d'études juridiques. Cette formation professionnalisante leur permet d'être immédiatement opérationnels dans une administration et d'obtenir un diplôme qui sera particulièrement reconnu sur le plan territorial. Il connaît un partenariat poussé avec des collectivités territoriales et notamment le Centre de Gestion de la Loire (CDG42).

Compétences

Les cours sont majoritairement dispensés par des praticiens. Cette formation vise à développer de nombreuses compétences :

- méthodologie et capacité rédactionnelle
- prise en charge d'une mission dans son ensemble
- connaissance globale de l'administration
- capacités juridiques permettant de sécuriser le processus décisionnel
- capacité d'accompagner les processus de la décision notamment auprès des élus locaux



Contacts

Responsable pédagogique

Chloé PROS-PHALIPPON

c.pros.phalippon@univ-st-etienne.fr

Responsable alternance

Nadine CAMOES

nadine.camoies@univ-st-etienne.fr

06 84 36 12 58



Pour qui ?

Public visé

La formation est accessible après un Bac + 2 ou Bac +3 en apprentissage, aux étudiants en droit, sciences politiques ou gestion ou aux agents de catégorie C (contractuel ou fonctionnaire).

Conditions d'admission

La sélection se fera sur dossier composé d'un CV, et d'une lettre de motivation.

Une attention particulière est portée sur le projet personnel et professionnel de l'étudiant.

Rythme

La formation est sous contrat d'apprentissage d'une durée de 12 mois et se déroule sur le rythme suivant :

- le mois de septembre à l'université ;
- d'octobre à fin avril une semaine à l'université, trois semaines en organisme ;
- à partir de mai, à temps complet dans la structure d'accueil.

Et après ?

Insertion professionnelle

Les débouchés sont multiples:

- secrétaire général de mairie ;
- secrétaire administratif de collectivités territoriales ;
- chargé de la gestion du personnel ;
- rédacteur territorial.



FACULTÉ DE DROIT
SAINT-ÉTIENNE

Faculté de droit

2, rue Tréfilerie

42023 Saint-Étienne Cedex 2

Tél : (33) 4 77 42 13 60

✉ fac-droit@univ-st-etienne.fr

➔ <http://fac-droit.univ-st-etienne.fr>